

Protocole de navigation sur Sirénade & Malinéro pendant la période post-confinement

Le confinement a été levé et les navigations de nouveau autorisées par la Préfecture Maritime Manche - Mer du Nord. Néanmoins, afin d'éviter un effet 'seconde vague' de contamination au coronavirus SARS-CoV-1, la pratique de la plaisance et les interactions entre personnes doivent se faire dans un respect de gestes barrières et de distances de sécurité sanitaire difficiles à mettre en œuvre sur un voilier de croisière. S'il est possible de reprendre des activités en équipage cela doit se faire pour le moment en conservant certaines mesures de précautions.

Ceci nous a amené à proposer, en cette période de crise sanitaire, ce protocole visant à mettre en place des mesures de protection pour limiter les risques de contaminations au sein et entre équipages.

1 – Après accord du Chef de Bord (CdB), les équipages embarquent sur la base du volontariat. Sur Sirénade & Malinéro, le nombre de membres d'équipage est actuellement limité à 6 personnes CdB inclus. Chaque équipier sera informé des membres constituant l'équipage.

2 - Avant d'entreprendre tout embarquement, il convient de **s'auto-évaluer** pour mesurer ses propres risques et sa contagiosité éventuelle vis-à-vis des autres membres d'équipage. Ceci peut être fait en utilisant le tableau d'auto-évaluation proposé par la FFV. En tout état de cause, toute personne ayant présenté des signes de Covid-19 (fièvre, fatigue, toux sèche persistante, oppression thoracique, perte du goût ou de l'odorat), ou ayant été en contact avec un malade ou un cas possible dans les 15 jours précédant l'embarquement, doit en informer le CdB et annuler sa participation à la navigation.

3 - Tous les membres de l'équipage, CdB compris, renseigneront une '**Attestation d'embarquement**' dont une photo sera envoyée à 'coordination@mer-amitie.com' avant le départ, ou remis au CdB en arrivant au bateau. En cas d'apparition de symptômes après la navigation, le membre de l'équipage doit immédiatement en informer le CdB qui relayera l'information à l'ensemble de l'équipage et au président de l'association.

4 - Pas d'embrassade, d'accolade ou de serrage des mains. Autant que possible à terre et sur le bateau, **respecter des distances de sécurité**. Les rencontres entre équipages doivent être évitées et il est recommandé de laisser un intervalle de 12 h entre 2 équipages.

5 - Tout ce qui est apporté à bord (paquetage, avitaillement) doit autant que possible être laissé au moins 24 h (idéalement 72 h) dans des sacs avant embarquement pour limiter le risque d'amener le virus. Privilégier les emballages papier pour la nourriture sur lesquels le virus résiste moins longtemps.

6 - Chaque équipier doit venir avec housse de matelas, masques, solution hydro-alcoolique et mouchoirs à usage unique. Des lingettes désinfectantes, du savon liquide et du produit Bacterless sont mis à disposition de l'équipage. En cas de besoin, des masques, de la solution hydro-alcoolique, du paracétamol et un thermomètre se trouvent dans la pharmacie du bateau.

7 - Il ne doit pas y avoir de cabines partagées entre des personnes venant de foyers différents. Le lavage des mains avant de monter à bord, ou en embarquant sur l'annexe avant de rejoindre Sirénade & Malinéro, est obligatoire. Un lavage des mains régulier à bord est obligatoire. La vaisselle est lavée à l'eau chaude avec un produit dégraissant.

8 - Au port, aérer le bateau et nettoyer régulièrement avec une lingette désinfectante les parties particulièrement touchées (barres, mains courantes, manivelles de winch, table à carte, poignée de portes...). Si le temps le permet, laisser la fenêtre et la porte des sanitaires ouvertes.

9 - A la fin de la navigation, aérer le bateau, nettoyer avec pulvérisation de Bacterless (6%) sur les parties particulièrement touchées (gilets, barres, mains courantes, manivelles de winch, table à carte, cuisine,...) et laver la vaisselle à l'eau chaude avec un produit dégraissant.

10 - À terre le port du masque est recommandé entre autres mesures de distanciation physique, et les conditions d'accès aux locaux des capitaineries et autres endroits où vous pourrez aller doivent être scrupuleusement respectées.

11 - En cas de suspicion d'un cas de Covid-19 au sein de l'équipage, la personne susceptible d'être infectée doit s'isoler et l'équipage se diriger vers le port le plus proche pour débarquement.



Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir

Version 23 juin 2020